

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 10 septembre 2025 à 9 h 02 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250910-2700

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 27 août 2025 à 9 h.

(SD-2025-4568)

CE-20250910-2701

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 27 août 2025 à 9 h 15.

(SD-2025-4568)

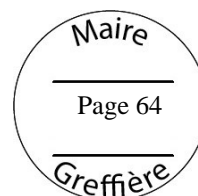
CE-20250910-2702

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
PAIEMENT - FONDS DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU
NUMÉRIQUE - CONTRAT DOS-1976

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le Service de l'innovation et des technologies à payer la facture AI2000780 à Fonds de la cybersécurité et du numérique dans le cadre de l'entente globale de services 2023-065005 (MCN0065005), au montant de 293 525,43 \$.

(CT:1862118)
(SD-2025-4306)



CE-20250910-2703

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00006 - Assistant numérique», au montant de 229 637,27 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 4.

(CT:1863153)
(SD-2025-4452)

CE-20250910-2704

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13010 - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13010, un montant de 209 690 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1863153)
(SD-2025-4452)

CE-20250910-2705

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports des déboursés produits par le trésorier datés du 27 août et du 3 septembre 2025 au montant de 18 756 107,02 \$ ainsi que des rapports des cumulatifs des salaires pour les périodes terminées les 15 et 22 août 2025 au montant de 11 065 460,17 \$.

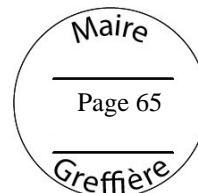
(SD-2025-4677)

CE-20250910-2706

RÉSILIATION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-2205

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de résilier le contrat DOS-2205 adjugé à Service d'entretien ménager



Vimont inc. au montant de 198 965,39 \$, par la résolution CE-20240515-1723, pour les services d'entretien ménager de la gendarmerie.

(SD-2025-4423)

CE-20250910-2707

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3184

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-3184, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de démolition en vue de la construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la Berge des Baigneurs, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)
262 890,34 \$.

(CT:1863277)
(SD-2025-4457)

CE-20250910-2708

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3184

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.) pour les travaux de démolition en vue de la construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la Berge des Baigneurs, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

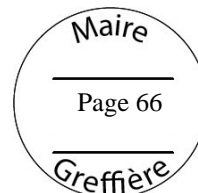
d'autoriser Bergeron Bouthillier inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, au montant de 75 757,03 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2602;

d'autoriser GBI Experts-Conseils inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 62 040,51 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2603;

d'autoriser EMS Structure inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au



montant de 23 742,34 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2604.

(CT:1863277)
(SD-2025-4457)

CE-20250910-2709

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-3184

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 411 567 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-3184 pour les travaux de démolition en vue de la construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la Berge des Baigneurs et pour l'assistance technique et la surveillance desdits travaux dans le cadre des contrats DOS-2602, DOS-2603 et DOS-2604, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1863277)
(SD-2025-4457)

CE-20250910-2710

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-
2024-267

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 067 899, 1 067 900, 1 067 901 et 1 067 909 du cadastre du Québec par le lot 6 659 766 projeté dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 11 novembre 2024 sous le numéro 7569 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-267;

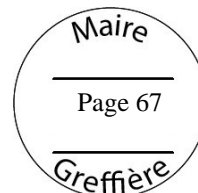
d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3828)

CE-20250910-2711

APPROBATION - PAIEMENT DES FRAIS DE PARCS - LOT 1
980 130 - PL-2025-135

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 34 900 \$.

(SD-2025-3905)

Les discussions sur le point 43.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250910-2712

REPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2023-282

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 6 569 554, 6 569 556, 6 569 558, 6 614 340, 6 614 341, 6 614 342, 6 614 345, 6 614 346 et 6 614 347 du cadastre du Québec par les lots 6 614 841, 6 614 842, 6 614 843, 6 614 844, 6 614 845, 6 614 846, 6 614 847 et 6 614 848 projetés dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par Robert Katz, arpenteur-géomètre, le 18 mai 2023 sous le numéro 15728 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2023-282;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4669)

CE-20250910-2713

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GH IMMOBILIER INC.

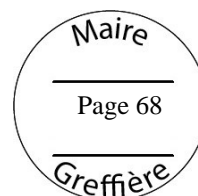
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0018 de GH Immobilier inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation trifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 6 577 252 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-305.

(SD-2025-4699)

CE-20250910-2714

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GROUPE GG IMMOBILIER INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0030 de Groupe GG immobilier inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 494 047 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-306.

(SD-2025-4700)

CE-20250910-2715

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9517-8455 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0109 de 9517-8455 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'installation de 2 enseignes sur un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 4 703 281 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-307.

(SD-2025-4701)

CE-20250910-2716

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9198-6315 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0101 de 9198-6315 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 étages sur le lot 2 125 946 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-309.

(SD-2025-4703)

CE-20250910-2717

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le retrait du panneau interdisant le stationnement sur la rue Rancourt, du côté nord, et dont les détails apparaissent au plan de

signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24- SI/073 préparés par le Service de l'ingénierie le 16 juin 2025;

d'autoriser l'implantation du panneau de stationnement saisonnier interdisant le stationnement mardi et jeudi, du 1er octobre au 30 avril, lors d'opération d'entretien, ainsi que le panneau d'arrêt interdit entre 7 h et 17 h les jours de semaine, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/073 préparés par le Service de l'ingénierie le 16 juin 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-3641)

CE-20250910-2718

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'ajustement de la signalisation sur la place Charles, notamment, le déplacement du poteau de signalisation face au 575 afin qu'il soit positionné à la limite de lot entre le 575 et le 571, place Charles, ainsi que l'uniformisation de la signalisation d'interdiction de stationnement en tout temps du côté intérieur de la place Charles, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50201-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

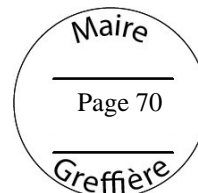
(SD-2025-3735)

CE-20250910-2719

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation de stationnement interdit ainsi que l'ajustement de la zone de marquage hachuré du côté nord du boulevard Norman-Bethune, près de l'intersection avec la montée Monette, et dont les détails apparaissent aux plans de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI_D50360_2025-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 4 août 2025;



d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-4317)

CE-20250910-2720

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'implantation d'un passage pour piétons ainsi que de saillies en marquage avec bollards à l'intersection des rues Camille et Clémence, aux abords de l'école primaire Marc-Aurèle-Fortin, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/062 préparés par le Service de l'ingénierie le 9 juillet 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-4436)

CE-20250910-2721

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux «Stationnement interdit» aux abords du parc Étienne-Lavoie, et l'implantation d'un passage pour piétons vis-à-vis du sentier près du 457, rue Étienne-Lavoie et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50386-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 24 juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-4446)

CE-20250910-2722

**DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION - MLC
ASSOCIÉS INC.**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie et MLC Associés inc. à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour les travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses, entre les rues Beaujon et Brossard, et de la rue Sellier;

d'autoriser la Ville à s'engager à entretenir les ouvrages relatifs à la gestion optimale des eaux pluviales prévues au projet d'urbanisation de l'avenue des Terrasses, entre les rues Beaujon et Brossard, et de la rue Sellier ainsi qu'à tenir un registre d'exploitation d'entretien;

d'autoriser la Ville à s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par ce ministère.

(SD-2025-4651)

CE-20250910-2723

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Les services EXP inc., pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électriques et CVAC (décarbonation) à l'usine de filtration Chomedey, au montant de 9 859,11 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 1.

(CT:1861293)
(SD-2025-4151)

CE-20250910-2724

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 1 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, le solde de la dépense au montant de 7 203 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention du Plan Climatique du ministère de l'Environnement, de

la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), mesure 3, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires au contrat DOS-2586 par le conseil municipal.

(CT:1861293)
(SD-2025-4151)

CE-20250910-2725

APPROBATION - ENTENTE DE DÉROGATION - 9168-9406
QUÉBEC INC. (CUISINE AMIR)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de dérogation à intervenir entre Ville de Laval et 9168-9406 Québec inc. (Cuisine Amir) relativement aux paramètres: demande chimique en oxygène (DCO), azote total Kjeldahl (NTK) et phosphore total (Ptot) en vertu du Règlement 2008-47 de la Communauté métropolitaine de Montréal portant sur l'assainissement des eaux et du Règlement L-12330 concernant le rejet des eaux usées dans les réseaux d'égout de la Ville de Laval et la tarification qui y est afférente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4579)

CE-20250910-2726

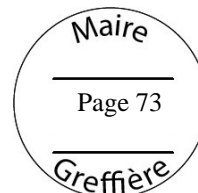
AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE DE SOUTIEN
FINANCIER - FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande de soutien financier à la Fondation Lucie et André Chagnon pour soutenir la Politique régionale de développement social de Laval;

d'autoriser la cheffe de division développement social du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, à signer et à transmettre la demande de soutien financier à la Fondation Lucie et André Chagnon, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-4511)



CE-20250910-2727

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - MISE À JOUR - PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024-2029

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la mise à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029;

de prendre acte du bilan des réalisations à l'égard des personnes handicapées 2024;

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer à l'Office des personnes handicapées du Québec la mise à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029 et le bilan des réalisations 2024;

d'autoriser ledit service à publier sur le site Internet de la Ville la mise à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029 et le bilan des réalisations 2024.

(SD-2025-4598)

À 9 h 09, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière